

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

---

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CS782

présenté par  
Mme Morel, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 5

I. – À l'alinéa 8, substituer au mot :

« cette »

le mot :

« la ».

II. – En conséquence, après le mot :

« complémentaire »

insérer les mots :

« mentionnée au I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel